



Le mot du Maire



Tous les bons vœux échangés en ce début d'année n'auront malheureusement pas suffi à assurer notre bonheur et notre tranquillité ! Le virus SARS COV19 nous agresse de plus belle et met nos nerfs et notre économie à rude épreuve et les conditions climatiques viennent par-dessus entraver nos conditions de circulation. Ces situations nous sont d'autant plus pénibles que les solutions palliatives mises en œuvre défient souvent notre bon sens commun. Et les interrogations fusent : mais qu'attendent les pouvoirs publics pour administrer un vaccin à chacun afin d'assurer sa santé ou pour enlever en quelques coups de pelle la neige qui nous empêche de circuler ? Car de fait nous avons tous nos solutions simples et efficaces qui pourraient résoudre ces problèmes et trépigions devant « l'incurie manifeste de nos édiles ». C'est bien sûr aller un peu vite en besogne et oublier que les mathématiques sont impitoyables dès que l'on sort de l'unité. Car, si satisfaire un individu peut se réaliser en quelques minutes, en satisfaire des milliers et à fortiori des millions est « une autre paire de manche » !

Que fait donc votre municipalité pour faire face à la situation ?

Du côté de la crise sanitaire, la commune a mis à la disposition des bénévoles la salle de l'espace de la Tuilerie pour permettre la réalisation de campagnes de tests et nombreux sont ceux de nos concitoyens qui ont déjà bénéficié de cette opération. Nous avons également accompagné la mise en place d'un centre de vaccination dans les locaux de l'ancien siège de la Communauté de Communes, allée de la Grande Prairie. Ces salles, qui deviendront prochainement une maison de santé, se sont révélées bien adaptées à cette opération inaugurée le 19 janvier. Nous devons à cet égard une profonde reconnaissance à toutes les personnes qui se sont mobilisées bénévolement, au premier rang desquelles médecins, infirmiers, assistants mais aussi personnels de sécurité, administratifs, simples volontaires, pour assurer le fonctionnement de ces deux centres. Cette crise sanitaire, qui s'accompagne d'une crise économique, a également mobilisé les élus pour tenter d'accompagner les entreprises, artisans et commerçants locaux. A la mesure de ses moyens, la commune a engagé le plus possible de travaux sur les bâtiments et la voirie, avec le soutien du Département. Plusieurs commerçants ont été accompagnés dans

leurs démarches (complexes !) pour obtenir les aides promises par le gouvernement. La compétence économique étant à présent du ressort de la Communauté de Communes, vos élus ont pris part à la mise en place d'aides locales spécifiques à la trésorerie et à l'investissement, en partenariat avec la Région. Les premières aides ont été attribuées le 26 janvier (au pays des règles et des formalités, il faut être patient !). Une opération mixte combinant un soutien à la population et aux artisans et commerçants locaux a été lancée avec une adhésion à la plateforme Keetiz. En utilisant l'application Keetiz, chacun pourra prochainement bénéficier d'une ristourne sur ses achats effectués auprès des commerçants et artisans locaux. Cette ristourne sera prise en charge par la CCVS. Enfin, n'oublions pas le rôle du CCAS, animé par Patricia Vuillaumié, auprès des personnes en difficulté.

Du côté de la viabilité hivernale, on ne peut pas cacher que la situation a été très tendue. En dépit d'une mobilisation sans faille du personnel municipal et des élus, nous avons vécu, il est vrai, des moments critiques. Bien sûr, on peut se consoler en observant que nous n'avons pas été les seuls et que plusieurs routes alentours et même autoroutes ont été bloquées de longues heures, mais il faut aussi comprendre la situation. Pourquoi le déneigement a-t-il tardé et pourquoi a-t-il été rendu très difficile ? Tout d'abord, nous avons dû cette année recourir à un nouveau prestataire qui découvre le circuit de déneigement et ses subtilités car notre ancien prestataire a arrêté ce service ; le temps d'opération est donc plus long. Ensuite nos propres services ont joué de malchance avec au départ un manque de gasoil consécutif à la panne des pompes de distribution puis avec la rupture de la transmission de notre tracteur. Enfin il faut rappeler que les mesures environnementales nous conduisent à réduire drastiquement l'utilisation de sels de déneigement. Bien entendu, il ne s'agit pas de rechercher des excuses mais de permettre à chacun de comprendre les difficultés rencontrées et éventuellement de se montrer moins agressif ou plus compréhensif à l'égard des personnels municipaux déjà confrontés aux dures réalités du terrain. Et pour boucler, revenons un peu aux mathématiques pour constater que ce que chacun peut faire en quelques dizaines de minutes devant sa porte nécessitera des centaines d'heures de la part des employés municipaux à l'échelle de notre ville.

Christian Coddet

Un nouveau visage à la comptabilité

Nous avons accueilli en mairie un nouvel agent. Véronique Mandon succède ainsi à Maëlle Guyot.

Véronique Mandon exerçait précédemment à la Communauté de Communes du Sud Territoire et sera désormais en charge de la comptabilité de la mairie ainsi que du suivi financier de la commande publique de notre ville.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



Extraits de janvier en images....



Tournée du chasse-neige de nuit



La place du marché déneigée avant l'aube



Inauguration du centre de vaccination à Giromagny en présence de Messieurs le Préfet, le Président de la Communauté de Communes des Vosges du sud, le Maire de Giromagny et le Colonel des pompiers

Formulaire à déposer en mairie

Il est utile de rappeler que le recensement de tous les propriétaires d'oiseaux, à l'exception de ceux qui sont « détenus en permanence à l'intérieur de locaux », est obligatoire depuis la parution d'un arrêté en 2006, toujours en vigueur aujourd'hui, et particulièrement indispensable en période d'épidémie de grippe aviaire. Les maires doivent tenir à disposition des préfets, pour leur commune, « la liste des détenteurs d'oiseaux s'étant déclarés sur le territoire de leur commune ».

Sont concernés tous les « détenteurs non commerciaux » de volailles (basse-cours) ou d'autres oiseaux élevés en extérieur.

Toutes ces personnes doivent remplir un formulaire Cerfa (15472*01) et l'envoyer ou le déposer à la mairie de leur commune. Il est également possible de remplir ce formulaire sur la page dédiée du ministère de l'Agriculture.

Cette obligation a été fixée par l'arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire.



Tronçonnage au parc Le Paradis des Loups



Axe dégagé en journée



Remise des clés de la Maison Mazarin par Catherine, Dominique Lardier à la municipalité

Le personnel de la mairie est à votre service

Les agents de la commune sont au service des administrés. Selon vos besoins, et afin de rendre les contacts plus efficaces, nous vous communiquons ci-dessous les attributions des agents en mairie avec leur ligne directe et leur courriel :

Accueil Physique et Téléphonique de la commune :

03.84.27.14.18

Etat civil - Urbanisme – Gestion funéraire :

03.84.27.14.18

- Marie Thérèse DEMEUSY
- marietheresedemeusy@giromagny.fr
- Amandine BLANC : amandineblanc@giromagny.fr

Ressources Humaines - Gestion du patrimoine :

03.84.27.17.74

- Cédric MAAS : cedricmaas@giromagny.fr

Comptabilité – Suivi Financier de la Commande Publique :

03.84.27.14.19

- Véronique MANDON : veroniquemandon@giromagny.fr

Police Municipale

Autorisations d'occupation du domaine public et déclarations de voirie :

03.84.27.00.14

Eric WROBEL : ericwrobel@giromagny.fr

Sécurité des bâtiments

Suivi des assemblées

Suivi des marchés publics

Communication

03.84.27.02.10

- Karine BEN : karineben@giromagny.fr

Location des salles

Organisation des manifestations

Secrétariat Direction Générale

03.84.27.14.10

- Nabila LOUCHENE : nabilalouchene@giromagny.fr

Centre Communal d'Action Sociale –Visiteuse Sociale

03.84.27.14.80

- Chantal HALAHIGANO : chantalhalahigano@giromagny.fr

Direction Générale et Direction des Services Techniques

03.84.27.01.03

- Séverine BONNET : severinebonnet@giromagny.fr

Il vous est bien sûr possible également de vous déplacer directement en mairie pendant les horaires d'ouverture : de 14h00 à 17h30 durant la pandémie de la COVID.

Rappelons qu'il vous est toujours possible d'obtenir un rendez-vous sur demande avec un élu afin de lui faire part de vos demandes et/ou remarques éventuelles.

Nous sommes également joignables par la page de contact du site de la commune : <https://www.giromagny.fr/mairie/contact.htm>

Site Web de la ville de Giromagny

Nous répondons en mairie à toutes les sollicitations de nos administrés, qu'il s'agissent d'une simple demande de renseignement ou de formalités plus complexes.

Rappelons à toutes fins utiles que le site web de notre ville est également à la disposition des habitants qui y trouveront de nombreuses informations pratiques. Son contenu est régulièrement révisé pour en garantir la pertinence et les news sont actualisées en temps réel.

Rendez-vous sur : <https://www.giromagny.fr/>



Pour les enfants :

=> **Mercredi 3/02 à 10h00 et à 11h00 :** Appli sur iPad

Un salon de coiffure virtuel, une boule de poils qui rebondit dans un décor de forêt ou de mine hostile, des expériences scientifiques... et bien plus encore ! (à partir de 6 ans. Nombre de tablettes limité, réservation conseillée.)

=> **Mardi 9/02 puis mercredi 10/02 de 10h00 à 12h00 :**

Papier, ciseaux... Bricolons un paysage et inventons des histoires qui pourront être filmées. Chaque participant est invité à apporter ses crayons de papier et de couleur et des personnages (lego, playmobil, etc.). (Jauge en fonction des règles sanitaires en vigueur. A partir de 5 ans environ.)

=> **Mardi 16/02 puis mercredi 17/02 de 10h00 à 12h00 :**

Papier, ciseaux... Bricolons un paysage, apportons des personnages (lego, playmobil...) et inventons des histoires (qui pourront être filmées). Chaque participant est invité à apporter ses crayons de papier et de couleur. (Jauge en fonction des règles sanitaires en vigueur. A partir de 5 ans environ.)

=> **Mercredi 24/02 à 10h30 :** Des histoires sorties du placard

Programme à suivre... ou à élaborer ensemble si vous avez du temps à offrir et de l'envie pour raconter des histoires, jouer de la musique ou peindre le ciel en bleu ! (Jauge en fonction des règles sanitaires en vigueur. A partir de 5 ans environ.)

Pour les adultes :

=> **Mardi 9 et mardi 16/02 à 14h00 :** A la découverte de la méditation Vipassana d'après S.N. Goenka. « La technique enseignée par S.N. Goenka vient d'une tradition qui remonte au Bouddha. Le Bouddha n'a jamais enseigné une religion sectaire. C'est pour cette raison que l'enseignement de S.N. Goenka attire profondément des gens de tous les milieux, de toutes les religions et sans religion, et du monde entier. Pendant l'été 2000, M. Goenka se rendit aux États-Unis et donna une allocution au "Sommet Mondial pour la Paix du Millénaire" qui s'est tenu au siège des Nations Unies. »

Jauge en fonction des règles sanitaires en vigueur.
En cas d'un nombre de participants insuffisant la médiathèque se réserve le droit d'annuler un atelier ou de n'en proposer qu'une seule séance.

NDLR : les évolutions de la situation sanitaire actuelle et de possibles décisions gouvernementales ou préfectorales en découlant sont éventuellement susceptibles d'influer sur cette programmation.

Giropratique

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers : 18

SAMU : 15

ENEDIS : 09 72 67 50 90

GRDF : 08 00 47 33 33

Syndicat des Eaux : 03 84 29 50 19

CCVS Assainissement : 03 84 27 15 98

Pharmacie de garde : 3237

Médecin de garde : 3966

Contact internet à disposition :

mairie@giromagny.fr

En février

Mardi 08	Déchèterie mobile de 12h à 19h au stade Edouard Travers
Jeudi 04	Ramassage des sacs de tri (à sortir la veille dès 18h)
Jeudi 25	Don du sang de 14h00 à 19h30 en Mairie (Salle des fêtes)
Jeudi 18	Ramassage des sacs de tri (A sortir la veille dès 18h)

Quand sortir ses sacs jaunes ?

L'arrêté municipal N° 7494 du 20 / 12 / 2017 dispose que les sacs de tri sélectif doivent être sortis la veille du jour de collecte **à partir de 18 heures**. Les contrevenants s'exposent à une amende de 17 €.

Le calendrier des jours de collecte est disponible sur l'agenda du site web de la commune et, pour les abonnés au service d'information illiwap, un rappel est envoyé le mercredi soir des semaines concernées.

Rappelons que l'application illiwap est disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play et que son utilisation est sans frais pour les abonnés.



Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur :

<https://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet

Rédaction et mise en page : Sonia Sebag

Impression : Belfort 2S Impression

Distribution : mairie de Giromagny

1800 exemplaires - N° 212 - Dépôt légal 01-2021

KEETIZ



Afin d'aider simultanément nos commerçants et nos concitoyens, le Conseil de la Communauté de Communes des Vosges du Sud a décidé de s'abonner à la plateforme Keetiz (www.keetiz.fr) et d'affecter dans un premier temps aux commerçants et artisans locaux une cagnotte de 20 000€. Cette plateforme permet à tous les acheteurs ayant téléchargé l'application Keetiz de bénéficier d'une ristourne (« cashback »), directement et sans démarche, sur une partie du montant des achats effectués avec une carte bancaire. La cagnotte constituée par chaque client est reversée automatiquement sur son compte bancaire à partir du moment où elle atteint 15 €. Les limites fixées actuellement par la CCVS sont de 30% de « cashback » pour chaque achat effectué localement dans la limite de 50 € par opération et de 500€ par commerçant.

Quelles sont les contraintes ? Pour le commerçant, aucune ; seulement être répertorié comme participant à l'opération car c'est la CCVS qui prend en charge les frais d'inscription. Pour le client il suffit de télécharger l'application gratuite Keetiz sur son téléphone, d'enregistrer sa carte bancaire (le site est sécurisé et approuvé par l'organisme de régulation bancaire) et de régler ses achats avec la carte bancaire enregistrée. L'application vous indique les commerçants partenaires (au-delà de l'échelle locale) ainsi que la situation de votre compte. Localement c'est la CCVS qui initie le processus et y affecte une dotation mais en de nombreuses villes ce sont les commerçants eux-mêmes qui abondent la cagnotte et permettent de faire des économies. A Giromagny par exemple, votre Intermarché a décidé d'attribuer 1000 € à l'opération initiée par la CCVS. Bien sûr certains pourront trouver la démarche contraignante mais il s'agit aussi, par cette action, d'entraîner notre territoire vers la transition numérique désormais incontournable.

CPAM



La CPAM de Belfort offre la possibilité à toute personne entre 16 et 65 ans de passer un examen de santé gratuit.

Vous pouvez vous inscrire au centre d'Examens de Santé situé aux 4 As par téléphone au 03 84 28 38 66.

L'occasion de faire le point sur votre santé !

Tribune de l'opposition



Vous entendrez parfois la majorité actuelle nous reprocher notre opposition mais c'est une posture car M Coddet n'envisage de consulter personne, il prend ses décisions seul et informe seulement.

La démission de M^{me} Van Camp, M. Esselin qui « laisse » sa délégation à la communication pose la question de la cohésion.

Nous comptons jouer pleinement notre rôle compte tenu des sujets qui nous attendent :

- Travaux dans la maison Mazarin : Nous faisons remarquer lors du premier conseil qu'il faudrait faire des travaux et une mise aux normes pour accueillir le public. M Coddet nous avait répondu que Non car il s'agit d'un monument historique ! Fin décembre il annonce dans la presse qu'il va prendre un architecte car il envisage des travaux ?

- Projet de restructuration des écoles très polémique, travaux du centre bourg, projet de piste cyclable

Nous sommes également très attentifs aux travaux dans les commissions qui ne sont pas productives actuellement. A l'heure du digital, le travail n'est pas très connecté dans notre commune, les commissions ne font rien à cause du Covid 19 selon M Coddet ! La collaboration et la communication est à l'ère du 1.0 !

Enfin, dans la dernière tribune, M Coddet conteste les chiffres que nous avançons, il est très curieux qu'il ne soit pas précis sur ce qui est faux car nous reprenons exactement les résultats du budget ! Nous sommes donc prêts à en débattre prochainement avec la majorité et avec les Giromagniens !

« La vérité est en marche et rien ne l'arrêtera » Emile Zola